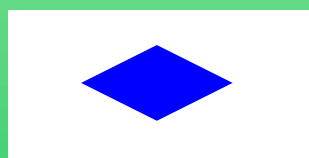




Henri-Chapelle Promenade des Panoramas



2

Départ : Hôtel la Couronne,
Village de Henri-Chapelle

Distance : +/- 7 Km

Durée : +/- 2h00

Accessible aux poussettes : NON

1. Hôtel de la Couronne

« La Couronne », une vénérable demeure, appartient sans doute aux établissements les plus anciens du genre dans notre arrondissement.

L'auberge est déjà mentionnée en 1637 comme étant la propriété d'un certain Antoine Weerts. Elle appartient en 1685 à Gérard Goor, mayeur de Ruyff et homme de fief de la cour de Beucken.

L'ancienne enseigne de « La Couronne » existe encore, encadrée au-dessus de la porte d'entrée, un petit listel indique la date 1706.



L'établissement héberge les hôtes les plus prestigieux tel que Napoléon Bonaparte.

Cette vénérable demeure devient voici quinze ans une propriété communale. Le propriétaire de l'époque, M. Jeghers, en fait don par testament à la Commune qui s'implique dans la rénovation actuelle.

2. Musée de la Route

Inauguré le 24 mai 1964, il relate en quelques séquences la longue et difficile histoire de la célèbre chaussée Charlemagne.

Le « Musée de la Route », classé dans les musées insolites, se situe dans l'angle de la façade actuelle de l'Hôtel de la Couronne, en bordure de la route.

Il s'agit de parcelles rectangulaires, disposées en enfilade, reconstituées dans le revêtement de différentes époques et que surmontent des plaques signalétiques sur lesquelles on relève les noms de Jules César, Charlemagne, Notger, Marie-Thérèse, Napoléon et Albert 1er.

Autant d'illustres personnages auxquels on doit les aménagements successifs de la chaussée....

3. Fontaines



De nombreuses fontaines sont disposées aux quatre coins du village de Henri-Chapelle, dont 2 pompes à eau classées rue Nishaye. Pratiquement tous les ruisseaux de l'entité prennent leur source dans les flancs de la butte de Henri-Chapelle qui n'est en fait qu'une réserve d'eau naturelle.

4. Eglise Saint-Georges

La vénérable église Saint-Georges remplace au XVI^{ème} siècle le sanctuaire érigé par le Duc Henri de Limbourg qui donna son nom à la localité.

L'édifice actuel, qui se compose d'une tour romane des XII et XIII^{ème} siècles, appartient pourtant dans son ensemble au gothique primaire, avec un chœur et un transept reconstruits en 1630 après leur destruction par les hérétiques hollandais.



C'est en 1718 et 1719 que sont réalisés les travaux qui donnent à l'église sa physionomie actuelle, avec la reconstruction des nefs de style baroque.

A ne pas manquer :

La poutre triomphale dite « trabes » représentant les douze apôtres accompagnant le Sauveur bénissant et tenant le globe. Celle d'Henri-Chapelle, en bois peint, remonte au XV^{ème} siècle.



L'ancienne cloche datant de 1866 et portant la mention latine «henrici capella» décore l'église de Henri-Chapelle.

Le réseau écologique

Le réseau écologique repose sur différentes zones :

- Les zones centrales qui sont les sanctuaires de la nature et qui doivent être essentiellement consacrées à sa conservation.

Il faut distinguer les zones centrales ouvertes, c'est à dire non boisées, ou bien fermées, c'est à dire boisées.

- Les zones de développement où la conservation de la nature est compatible avec les activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme,...).

Ici aussi il y a lieu de faire la distinction entre zones de développement ouvertes (non boisées) ou fermées (boisées).

- Les zones et éléments de liaison sont en général des éléments linéaires reliant les zones précédentes et qui offrent des supports pour le déplacement des espèces sauvages de la flore et de la faune.

Parmi ces éléments de liaison figurent notamment les arbres isolés et d'alignement, les haies et bandes boisées, les chemins creux, les bords de cours d'eau, les bords de chemins, routes, autoroutes.

Cette promenade vous est proposée par le P.C.D.N. et le Syndicat d'Initiative de Welkenraedt

Tél. P.C.D.N. : 087/89.91.94

Tél. Syndicat d'Initiative : 087/89.12.00



5. Bâtiments remarquables

Outre l'église Saint-Georges, plusieurs autres bâtiments du centre de Henri-Chapelle présentent un intérêt historique et/ou architectural.



Ces bâtiments sont répertoriés dans le patrimoine monumental de la Belgique, telles que la ferme classée Auwenhof, la ferme de Beucken, la ferme Lauwenhof ou Aldenhoff, la Cour Bibaux.



6. La disparition du réseau écologique

De tout temps, les agriculteurs ont été les jardiniers de notre paysage.

Malheureusement, il devient de plus en plus difficile de combiner conservation de la nature et exploitation intensive des prairies. Le charroi agricole est de plus en plus puissant et imposant et sa rentabilisation nécessite de grands espaces ouverts.

Pourtant, les haies sont des éléments importants du réseau écologique.

Lorsqu'elles sont conservées, elles constituent un refuge pour la faune, un abri pour le bétail,... Elles ont également un intérêt paysager non négligeable et donnent à notre région ce cachet si particulier qui lui est propre.



La taille régulière des saules et frênes de nos haies et berges des ruisseaux donne aux arbres cette forme particulière appelée «têtard».

L'arbre a également un rôle important à jouer dans le maintien des berges et dans la lutte contre l'érosion.

11. Le rôle des haies

Les haies peuvent avoir diverses fonctions :

- elles servent à clôturer les parcelles agricoles ;
- elles constituent un abri pour le bétail ;
- elles fournissent nourriture et protection à bon nombre d'espèces animales (insectes, oiseaux, rongeurs,...) ;
- elles jouent un rôle dans la régulation des eaux ;
- elles permettent de lutter contre l'érosion des terres agricoles ;
- elles ont un effet brise-vent ;



- elles ont un intérêt paysager ;
- elles fournissent du bois de qualité ;
- elles sont autant d'éléments de liaison du réseau écologique.
- etc...

7. Arbres isolés et d'alignement

Les arbres isolés, comme ce chêne au milieu d'une prairie, donnent une dimension verticale au paysage.



Ils sont bien souvent les reliques d'une ancienne haie et nous permettent ainsi d'imaginer le paysage d'antan.

Les arbres d'alignement, comme ces frênes présents dans la haie bordant le chemin, sont également des éléments essentiels de notre paysage.



Ils forment un écran visuel naturel.

8. Arbre remarquable

Ce chêne mérite d'être considéré comme remarquable, non seulement de par son âge vénérable (+/- 150 ans), mais aussi parce qu'il accueille un lierre de taille remarquable, ce qui est peu courant.

Contrairement à certaines idées reçues, le lierre ne parasite nullement l'arbre, il s'en sert uniquement comme support pour croître vers le soleil.



Il s'accroche à l'arbre grâce à de petits crampons, mais puise sa nourriture dans le sol.

Une telle association constitue un abri idéal pour de nombreux insectes et oiseaux.

Nul doute que l'un d'entre eux aura profité du camouflage que procure le lierre pour y installer son nid.

9. Talus du chemin de fer

Les talus boisés du chemin de fer constituent un élément de liaison du réseau écologique. Celui que nous pouvons voir est densément boisé. Il contribue à la biodiversité.



10. Les arbres des berges de ruisseau

La croissance rapide de certains arbres permettait d'avoir rapidement du bois bon marché qui était soit utilisé comme bois de chauffage ou comme matière première (piquets de clôture, vannerie, ...).



12. Le bois de Hees

Il n'y a pas de grand massif forestier sur le territoire de la commune, mais il subsiste ça et là quelques bosquets qui abritent une faune et une flore riches et variées.



On trouve ici notamment l'aspérule odorante (*Galium odoratum*), l'orchidée mâle (*Orchis mascula*) et des espèces plus rares comme l'orchidée pourpre (*Orchis purpurea*) et le petit pigamon (*Thalictrum minus*).



13. La vallée du Vivier

Ce ruisseau prend sa source dans la butte de Henri-Chapelle et serpente à travers la campagne jusqu'à sa confluence avec la Gueule. Depuis ce point de vue on peut distinguer le Golf.



14. La vallée de la Berwinne



Ce ruisseau prend également sa source dans la butte de Henri-Chapelle et se jette dans la Meuse à Mouland.

15. Le fauchage tardif

Ce talus est fauché tardivement. Cela permet à la flore d'effectuer tout son cycle et les graines sont ainsi ressemées pour l'année suivante.

L'exportation du produit de la fauche et l'absence d'engrais permettent d'appauvrir le sol d'année en année, ce qui favorise le développement d'une flore plus variée et contribue ainsi à la biodiversité.

16. Vue sur les Hautes Fagnes

Par temps clair, le promeneur a depuis ce point une vue imprenable sur le plateau des Hautes Fagnes.

Par dessus les arbres on peut voir la tour du barrage de la Gileppe.

